

En partenariat avec **Les Échos ÉTUDES****EXERCICE PLURIPROFESSIONNEL****Une chance pour l'officine**

Par **Hélène CHARRONDIÈRE**,
Directrice du pôle Pharmacie-Santé
des *Échos Études*

Poursuivre le virage ambulatoire, investir dans la prévention, lutter contre les déserts médicaux, etc. : les principaux candidats à l'élection présidentielle ont construit leur programme santé autour de ces grandes orientations très consensuelles et dans la droite ligne des deux dernières grandes lois de modernisation du système de santé (HPST et loi de modernisation de Marisol Touraine). Ce qui est plus nouveau en revanche, c'est l'affirmation politique que les soins primaires doivent se réinventer autour de l'exercice médical groupé, et plus particulièrement des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) appelées à pallier les déséquilibres de la démographie médicale et l'augmentation des zones sous-médicalisées. Car malgré les différentes mesures prises au cours de ces dernières années, la désertification médicale ne cesse de s'aggraver, accentuée par la concentration du corps médical dans les zones urbaines ou l'attrait de l'exercice hospitalier.

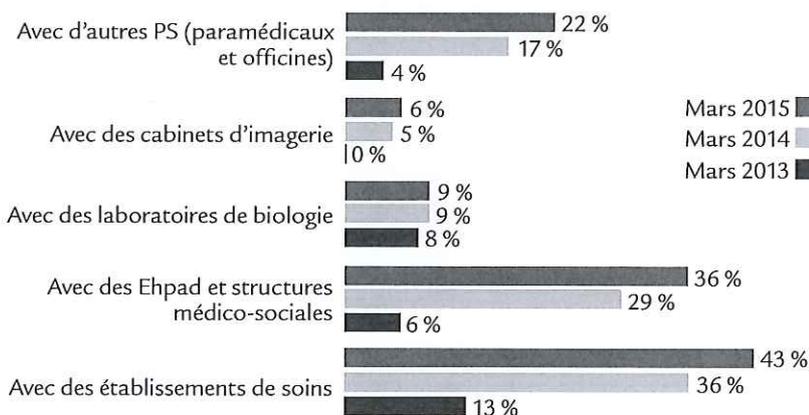
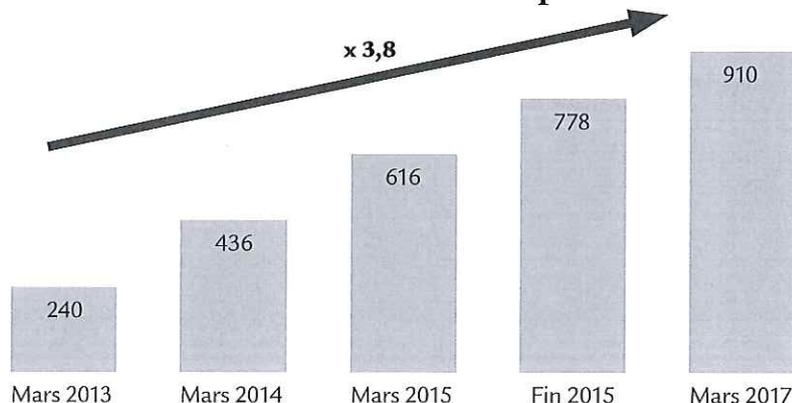
Les bénéfices de l'exercice collectif

Mais les pharmaciens d'officine peuvent transformer cette situation préoccupante en une opportunité pour préserver leur maillage territorial et diversifier leurs activités. D'une part, l'exercice pluridisciplinaire permet de maintenir l'offre de soins de premier recours en privilégiant les transferts de compétences entre professionnels de santé et en

encourageant une organisation plus coordonnée de leurs activités. D'autre part, il valorise la dimension « professionnel de santé » de l'officiel. Au sein des MSP et des pôles de santé, les pharmaciens peuvent bénéficier de l'exercice collectif : élaboration des protocoles thérapeutiques, participation ou animation de séances d'éducation

thérapeutique, développement de la PDA et des soins à domicile... Certes, la place des officines au sein de ces structures reste à ce jour modeste (moins de 1000 officines en sont membres), mais selon le dernier bilan dressé par la DGOS, on compte de plus en plus de pharmaciens dans les équipes créant des MSP.

Source : *Les Échos Études*, « Parcours de soins, MSP et télémédecine : les mutations de la médecine de ville à l'horizon 2025 », avril 2017.

Proportion de MSP ayant des partenaires externes**Évolution du nombre de MSP depuis 2013**

Source : DGOS, Observatoire des MSP